



LES MILIEUX HUMIDES

Leur protection, c'est l'affaire de tous!



©CIC et MDDELCC



©CIC

> 1007022

Types de milieux humides

- ⇒ **Tourbière**, avec sol saturé en eau et dominé par les mousses, sphaignes, herbacées et conifères.
- ⇒ **Marais**, dominé par des plantes aquatiques émergées, flottantes et/ou submergées (nénuphars, quenouilles).
- ⇒ **Étang**, caractérisé par une végétation aquatique en périphérie d'une eau stagnante et peu profonde.
- ⇒ **Marécage**, milieu boisé avec un sol soumis aux inondations saisonnières, saturé en eau et dominé par des arbres et arbustes (frêne noir, érable argenté).

Saviez-vous que...

- ✓ Au Québec, les milieux humides occupent **environ 10 % du territoire**.
- ✓ Ils représentent un **élément essentiel** dans le paysage naturel québécois.
- ✓ Au même titre que les milieux forestiers, leur **importance d'un point de vue environnemental, social et économique** est indéniable.
- ✓ Il est donc primordial de les **protéger** ou de les **restaurer**, surtout lorsqu'ils ont été dégradés ou détruits par l'étalement urbain, par exemple.

Source : Gouvernement du Québec

DES FONCTIONS ESSENTIELLES...

...À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT!

- ⇒ **Régulation du niveau de l'eau** : ils réduisent les **risques d'inondation** et d'érosion et contribue à la recharge de la nappe phréatique.
- ⇒ **Filtre contre la pollution, rempart contre l'érosion et rétention des sédiments** : ils favorisent la préservation d'une eau de bonne qualité.
- ⇒ **Conservation de la biodiversité** : ils représentent les habitats les plus riches en termes de biodiversité.
- ⇒ **Conservation du caractère naturel du milieu** : ils préservent la qualité du paysage ainsi que la valeur des terrains voisins.

Source : Gouvernement du Québec

Triton vert juvénile

